



Le test salivaire pour savoir si j'ai la Covid-19

Le test salivaire, c'est quoi ?

Le test salivaire est un examen de ma salive.

Le test ne fait pas mal du tout.



Le test salivaire sert à savoir si j'ai la COVID-19.



Tout le monde fait un test salivaire :

dans mon établissement,

ou dans mon école.



Avant le test

Maman, papa
ou la personne qui s'occupe de moi
doivent être d'accord.



Ils signent une autorisation.



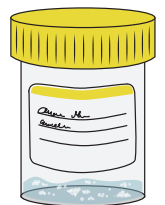
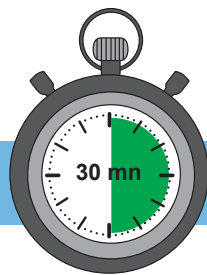
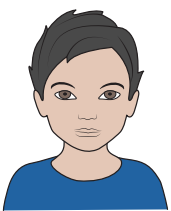
Ils me donnent des papiers
pour faire le test.



J'apporte les papiers à l'école
ou à mon établissement.



30 minutes avant le test,



je ne dois pas :

boire
ou manger,



me brosser
les dents,



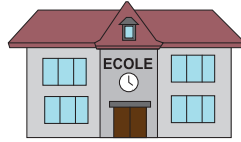
me rincer
la bouche.



Je fais le test à l'école ou dans mon établissement

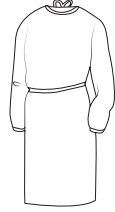
Un adulte m'accueille.

Parfois, il y a beaucoup de flacons sur la table.



L'adulte est habillé avec :

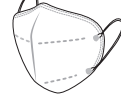
une blouse, une charlotte,



des gants,



un masque,



des lunettes.



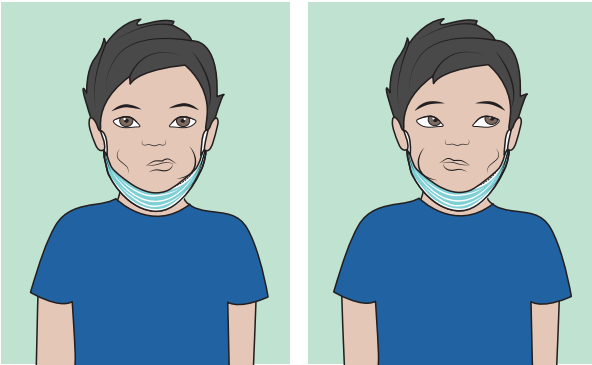
Si j'ai un masque, je le baisse.

L'adulte m'explique le test.



Je remplis ma bouche de salive.

Je fais comme si je mâchais un chewing-gum.



L'adulte ouvre un flacon.

Il tient le flacon sous ma bouche, **OU** je tiens le flacon tout seul.



Je crache dans le flacon.



Si je n'arrive pas à cracher,



l'adulte prend un peu de salive dans ma bouche.

- 1 Il utilise une pipette. C'est un petit tube.
- 2 Il met ma salive dans le flacon avec la pipette.

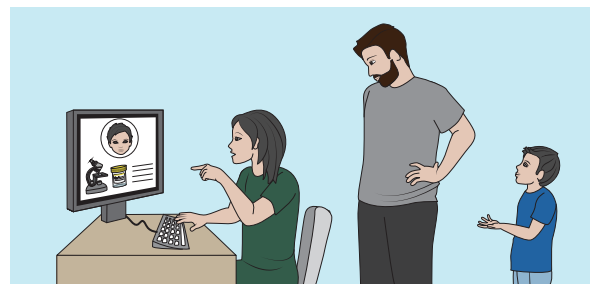


Après le test

Le laboratoire analyse ma salive
pour savoir si j'ai la Covid-19.



Maman, papa,
ou la personne qui s'occupe de moi
reçoivent les résultats.



Je peux poser des questions aux adultes de mon école ou de mon établissement.



Avec les résultats des tests de tout le monde, les adultes décident ce qu'il faut faire.

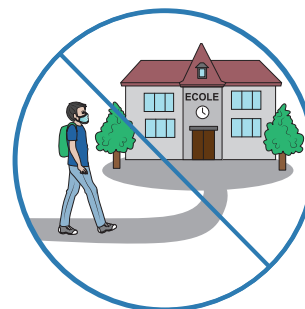


Je peux continuer à aller
à l'école ou dans mon établissement,



ou

je ne peux plus aller
pendant plusieurs jours.



Ce document a été produit par le Ministère des Solidarités et de la Santé,
en lien avec le Secrétariat d'Etat en charge des personnes handicapées.